



**BMA**

**Rapport  
de transparence**

Exercice clos au 31 décembre 2024

— AVRIL 2025 —

PUBLIÉ SUR LE SITE [BMA-GROUPE.COM](https://www.bma-groupe.com) EN APPLICATION  
DE L'ARTICLE R. 821-197 DU CODE DE COMMERCE

# Préambule

L'article R. 821-197 du code de commerce impose la publication d'un rapport de transparence par les commissaires aux comptes désignés auprès de personnes ou d'entités d'intérêt public ou de sociétés de financement.

Le présent rapport de transparence est présenté selon le plan suivant :

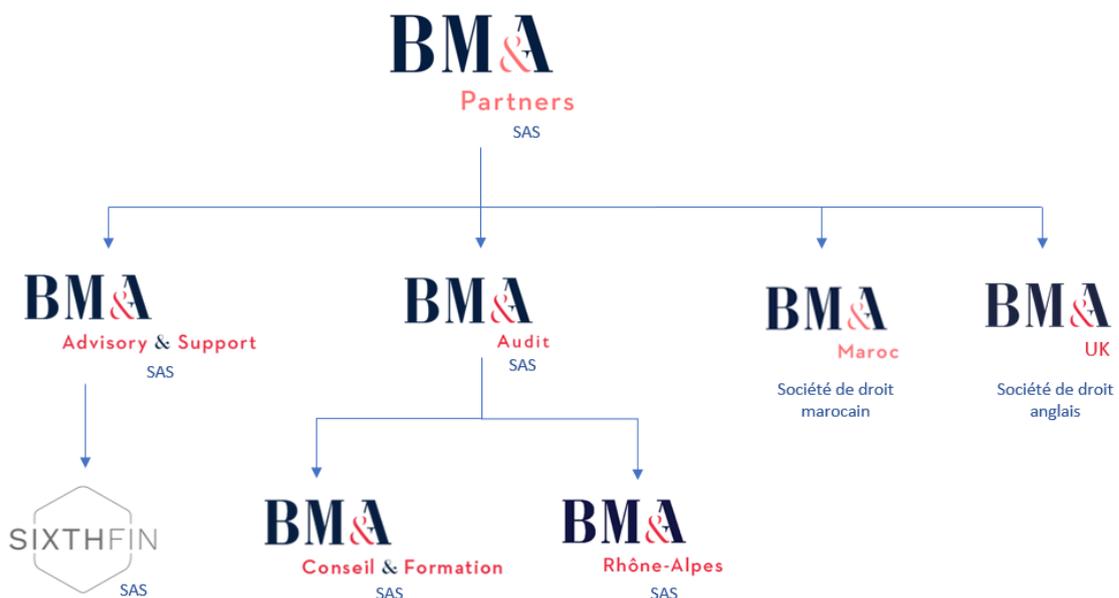
|   |  |           |
|---|--|-----------|
| 1 | <b>PRÉSENTATION DU GROUPE BM&amp;A</b>   | <b>3</b>  |
|   | ORGANISATION JURIDIQUE   | 3         |
|   | EFFECTIF ET ACTIVITÉS  | 4         |
|   | DIRIGEANTS SOCIAUX ET STRUCTURE D'EXERCICE PROFESSIONNEL<br>BM&A À L'INTERNATIONAL   | 6<br>7    |
| 2 | <b>GESTION DES RISQUES DU GROUPE BM&amp;A</b>  | <b>8</b>  |
|   | INDÉPENDANCE, ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE   | 8         |
|   | RÉMUNÉRATION DES ASSOCIÉS  | 9         |
|   | MISE EN ŒUVRE DU CONTRÔLE DE L'INDÉPENDANCE<br>AU MOMENT DE L'ACCEPTATION DE LA MISSION DE COMMISSAIRE<br>AUX COMPTES ET AU COURS DE SON DÉROULEMENT | 10        |
|   | DÉMARCHE QUALITÉ DU GROUPE BM&A  | 11        |
|   | PROCÉDURES QUALITÉ DES MISSIONS D'AUDIT DE BM&A  | 13        |
|   | CONTRÔLE QUALITÉ INDÉPENDANT   | 15        |
|   | CONTRÔLE QUALITÉ H2A/CNCC  | 15        |
|   | DÉVELOPPEMENT DURABLE  | 16        |
| 3 | <b>PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT<br/>AUX COMPTES BM&amp;A AUDIT</b>   | <b>17</b> |
|   | BM&A AUDIT   | 17        |
|   | LISTE DES MANDATS D'ENTITÉ D'INTÉRÊT PUBLIC<br>ET PRINCIPAUX AUTRES MANDATS  | 18        |
|   |  |           |
| 4 | <b>DÉCLARATIONS RELATIVES AU CONTROLE DE LA<br/>QUALITÉ, A L'INDÉPENDANCE ET A LA FORMATION</b>  | <b>20</b> |

# 1

## PRÉSENTATION DU GROUPE BM&A

### ORGANISATION JURIDIQUE

BM&A Partners détient 100 % des intérêts des filiales détenues directement ou indirectement. Seules BM&A Maroc, BM&A UK et SixthFin font exception avec un taux de détention de respectivement 74%, 90% et 75%. Concernant BM&A et BM&A Rhône-Alpes (ci-après “BM&A Audit”), sociétés de commissariat aux comptes, le contrôle de ces sociétés est assuré par l’ensemble des commissaires aux comptes inscrits qui détiennent plus des trois quarts des droits de vote.



A l’exception des sociétés BM&A Conseil & Formation et SixthFin, toutes les entités sont des sociétés d’expertise comptable.

BM&A Conseil & Formation est un organisme de formation certifié Qualiopi pour ses actions de formation.

SixthFin est une filiale de BM&A Advisory & Support, récemment créée, qui concentre son activité sur le développement de Geoficiency, outil d’analyse et de contrôle comptable informatisés.

Les sociétés BM&A Rhône-Alpes et BM&A Audit sont inscrites sur la liste nationale des commissaires aux comptes attachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes, respectivement de Lyon et Paris.

Les différents systèmes internes de contrôle qualité, les pratiques d’indépendance, la politique de formation continue et l’ensemble des dispositifs de qualité concernent et s’appliquent à toutes les structures du Groupe BM&A qui forment un réseau au sens de l’article 22 du code de déontologie.

## EFFECTIF ET ACTIVITÉS

### EFFECTIF

**Au 31 décembre 2024, l'effectif du groupe BM&A s'établissait à 303 professionnels dont 30 associés, 2 senior advisors et 267 salariés dont 243 collaborateurs techniques, dont 48 diplômés d'expertise comptable, 24 commissaires aux comptes inscrits et 3 personnes titulaires du CFE (*Certified Fraud Examiners*), une personne titulaire du CISA (*Certified Information Systems Auditor*) et une personne titulaire du CIA (*Certified Internal Auditor*).**

Le personnel administratif et les services généraux représentent un effectif de 24 salariés.

**Afin d'optimiser les ressources et de faciliter les synergies** entre les différentes lignes de services, le cabinet est organisé en pôles d'activité regroupant ses lignes de services :

- **Audit** : commissariat aux comptes, commissariat aux apports et à la fusion, audit contractuel.
- **Conseil et support opérationnels** : consolidation et reporting, processus, risques et systèmes d'information, performance comptable, consulting comptable et IFRS.
- **Conseils financiers** : évaluation financière, entreprises sous-performantes ou en difficultés, situations de crise et conflictuelles, transaction services.
- **Maîtrise des risques et Compliance** : cartographie et évaluation des risques, dispositifs de contrôle interne, solutions logicielles, plans de continuité d'activité, accompagnement de l'audit interne, investigations et gestion de crise, compliance

Les activités **Audit** sont portées par les sociétés **BM&A Audit** et **BM&A Rhône-Alpes**. Les autres activités (**Conseil et support opérationnels et Conseils financiers**) sont portées principalement par la société **BM&A Advisory & Support**.

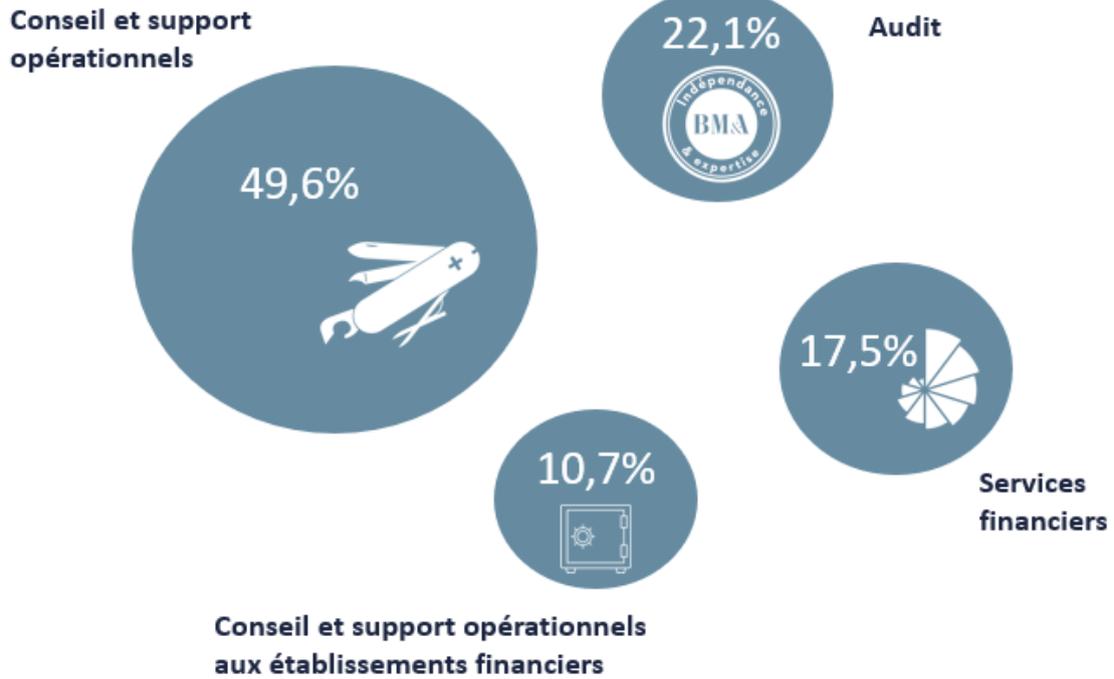
En plus de ses 4 pôles d'activité, BM&A a créé 4 solutions dédiées transverses qui rassemblent les experts les plus pointus dans leur domaine respectif :

- **Développement durable** : veille et décryptage réglementaires, formations, diagnostic de maturité ESG et définition d'une trajectoire, conformité réglementaire, mise en place de reportings, vérification des données (OTI) et due diligence ESG
- **Start-up & Scale-up** : audit et certification, due diligence, accompagnement dans la croissance
- **Banque** : conseil et support opérationnel à destination des établissements financiers
- **Assurance** : conseil et support opérationnel à destination des établissements financiers

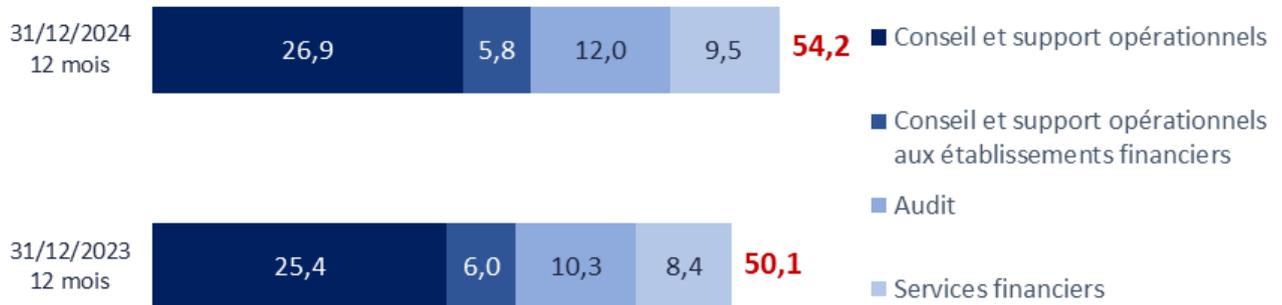
BM&A développe également des activités de **formation** au sein de la filiale **BM&A Conseil & Formation**.

Les associés et collaborateurs du Groupe BM&A maintiennent une approche pluridisciplinaire afin d'éviter un cloisonnement préjudiciable des compétences et de préserver une compréhension élargie des problématiques des entreprises.

L'ACTIVITÉ DU GROUPE BM&A PAR PÔLE



CHIFFRE D'AFFAIRES EN M€ DU GROUPE BM&A



## DIRIGEANTS SOCIAUX ET STRUCTURE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Au 31 décembre 2024, la gouvernance de BM&A Partners est assurée par un comité de direction composé des personnes suivantes :

### Erwan Lirin

*Président du Groupe BM&A  
Président de BM&A Advisory & Support*

### Eric Seyvos

*Directeur général  
Président de BM&A  
Président de BM&A Conseil & Formation*

### Alexis Thura

*Directeur général  
Président de BM&A Rhône-Alpes*

### Vincent Houlès

*Associé, Responsable du pôle  
Support opérationnel*

### Pierre Béal

*Associé en charge des activités  
Evaluation*

### Guilhem de Montmarin

*Associé en charge des activités  
Transaction Services*

Au 31 décembre 2024, à l'exception de Vincent Houlès, tous les membres du comité de direction sont experts-comptables. Pierre Béal, Guilhem de Montmarin, Eric Seyvos et Alexis Thura sont également commissaires aux comptes.

**Le comité de direction** coordonne l'action des associés et se réunit toutes les deux semaines et chaque fois que la bonne marche du cabinet le requiert.

**Le collège des associés** se réunit régulièrement et se prononce sur les grandes orientations stratégiques (développement, évolution du capital, partenariats...) proposées par le comité de direction ou les deux autres comités ci-dessous :

- **le comité des rémunérations**, composé au titre de l'exercice 2024 de cinq associés, soumet au comité de direction de BM&A Partners qui l'a désigné, après consultation de chaque associé, des propositions en matière de rémunération des associés.
- **Le comité exécutif audit**, composé des principaux associés et directeurs exécutifs du pôle audit.

Sous l'impulsion du responsable de pôle et de la responsable qualité et en fonction des besoins, **un comité d'éthique et de déontologie** se réunit pour étudier les problématiques transmises par les associés concernés. La composition du comité évolue en fonction des compétences requises et des conflits potentiels.

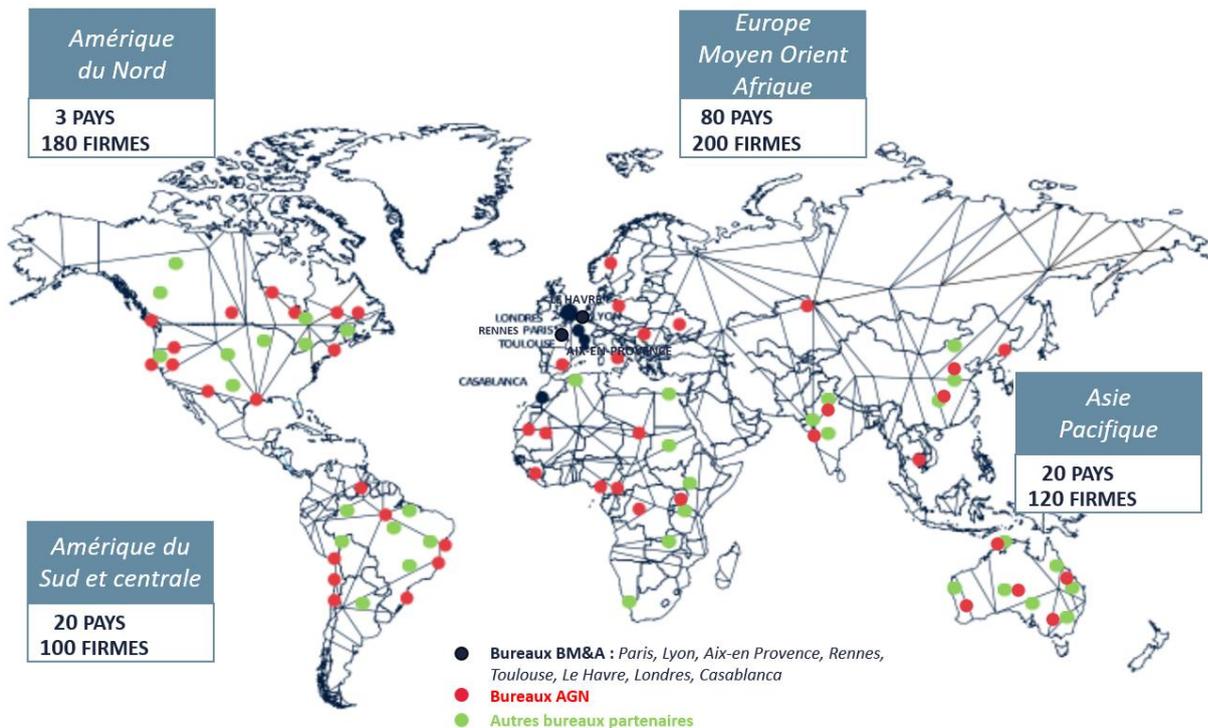
## BM&A À L'INTERNATIONAL : BM&A GLOBAL ALLIANCE

En faisant le choix d'opter pour un modèle non exclusif et non intégré, BM&A a construit un ensemble d'alliances et de partenariats donnant accès à plus de 600 *firmes* dans le monde, dans plus de 120 pays.

Le chiffre d'affaires agrégé de l'ensemble des alliances s'élève à + de 6 Mds€, ce qui le placerait en comparaison des organisations « exclusives » au 8<sup>ème</sup> rang mondial.

Son système basé sur le principe de non-exclusivité garantie réactivité et implication de ses membres, et propose des solutions sur-mesure avec plusieurs choix de cabinets par pays.

L'engagement contractuel (charte qualité) à l'entrée dans l'alliance et préalablement à chaque mission garantie le respect des plus hauts standards de qualité et de déontologie, ainsi qu'une flexibilité optimum des modalités d'interventions (lead by BM&A, équipes mixtes, ...).



Les Chiffres clés de BM&A Global Alliance :

- Une alliance avec 4 réseaux ou associations internationaux de 1<sup>er</sup> plan
- Un accès à + de 600 firmes d'audit et de conseil
- Une couverture de plus de 120 pays
- Un CA global agrégé + de 6 Mds€
- Un choix minimum de 2 ou 3 cabinets par pays clé
- Un accès à + de 150 implantations aux USA

## 2

## GESTION DES RISQUES DU GROUPE BM&amp;A

## INDÉPENDANCE, ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Au-delà de sa définition légale et réglementaire, l'indépendance représente :

- un état d'esprit, qui garantit que seules les considérations en rapport avec la mission seront prises en compte pour l'accepter et la traiter,
- une volonté qui conduit à éviter toutes les situations qui pourraient amener les tiers à remettre en cause l'objectivité de BM&A.

Les facteurs pouvant nuire à l'objectivité sont d'ordre général ou relèvent de circonstances propres à la mission.

Parmi ces risques figurent notamment ceux liés à l'intérêt personnel, à l'auto-révision ou encore à la menace ou à l'intimidation.

L'indépendance, l'éthique et la déontologie sont ainsi au centre des dispositifs dont BM&A est doté.

### *Charte d'indépendance et déclaration d'indépendance*

Notre charte d'éthique et d'indépendance traduit l'engagement du groupe en matière de respect des principes fondamentaux de comportement et d'éthique professionnelle : intégrité, impartialité, indépendance et prévention des conflits d'intérêts, compétence et diligence, esprit critique, confraternité, secret professionnel et discrétion, publicité et actes de promotion.

Cette charte, signée par chaque collaborateur et associé, fait l'objet d'un renouvellement annuel, par lequel chacun s'engage à la respecter, en prenant acte notamment des nouveaux mandats ou des nouvelles missions.

La déclaration d'indépendance traduit l'engagement des collaborateurs et associés au respect des interdictions du code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes en matière de liens personnels, financiers et professionnels sur les missions qui leurs sont confiées. Elle est signée au moment de l'entrée dans le cabinet ou de la prise de fonction puis annuellement.

### *Principes d'indépendance, de comportement et d'éthique réitérés dans notre procédure « commissariat aux comptes »*

L'approche, l'organisation et le déroulement pratique des missions de commissariat aux comptes font l'objet d'une procédure formalisée, applicable à toute mission de certification légale des comptes et étendue à l'ensemble des autres missions et des prestations pouvant être confiées au commissaire aux comptes.

Cette procédure « commissariat aux comptes » comporte un volet indépendance et déontologie qui rappelle aux collaborateurs l'obligation d'un comportement professionnel irréprochable, se référant aux principes du code de déontologie de la profession et de la charte d'éthique et d'indépendance BM&A.

### *Règles de secret professionnel*

Aucune information ou document relatif aux dossiers traités ne peut être divulgué aux tiers et même à l'intérieur du cabinet, à l'exception de l'équipe en charge de la mission et des professionnels assurant la revue indépendante.

BM&A met en place des mesures de sécurité garantissant un accès restreint aux données de ses clients. Par ailleurs, BM&A s'est inscrit dans une démarche de conformité au règlement européen de gestion des données personnelles.

### *Interdiction de l'utilisation des informations privilégiées auxquelles nous accédons*

Les collaborateurs et associés signent nominativement chaque année une déclaration concernant les missions d'expertise indépendante (charte déontologique) rappelant l'interdiction d'utilisation pour leur profit personnel, ou pour le profit de quiconque, des informations privilégiées auxquelles elles ont accès et les sanctions associées au non-respect de la réglementation en vigueur.

### *Comité d'éthique et de déontologie*

Le comité d'éthique et de déontologie de BM&A est saisi des questions d'indépendance, de conflit d'intérêts et de comportement et se réunit aussi souvent que nécessaire sur saisine d'un associé.

Le comité est également appelé à statuer en cas de difficulté relative à l'acceptation et/ou au maintien d'une mission.

## **RÉMUNÉRATION DES ASSOCIÉS**

**La rémunération annuelle des associés** est composée d'une partie fixe et d'une partie variable.

La rémunération fixe est représentative du niveau de compétence acquis et évolue en fonction de la progression de la compétence professionnelle de chacun.

La rémunération variable, qui dépend des résultats de l'exercice, est fixée par le comité de direction, sur proposition du comité des rémunérations. Son attribution à chaque associé ressort d'un processus annuel d'évaluation des performances.

Le processus d'évaluation et de rémunération des associés signataires et des autres associés qui participent à des missions d'audit ne prend pas en compte le chiffre d'affaires attaché aux mandats de commissariat aux comptes effectués au titre de services autres que de certification légale pour le calcul de la rémunération.

## MISE EN ŒUVRE DU CONTRÔLE DE L'INDÉPENDANCE AU MOMENT DE L'ACCEPTATION DE LA MISSION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES ET AU COURS DE SON DÉROULEMENT

### *Procédure d'acceptation de la mission*

Toute proposition de mission fait obligatoirement l'objet d'une procédure d'acceptation de mandat formalisée, qui se déroule comme suit :

- a. Prise de connaissance générale de l'entité et de ses risques.
- b. Circularisation des associés.
- c. Préparation d'un questionnaire d'acceptation.
- d. Prise de contact avec le confrère prédécesseur et courrier en informant l'entité.
- e. En cas de difficulté, instruction du dossier par un ou plusieurs associés puis validation par le comité d'éthique et de déontologie.
- f. Nomination de(s) l'associé(s) signataire(s).
- g. Déclaration du nouveau mandat.
- h. Consignation de la démarche dans le dossier.

Par ailleurs, toute mission d'expertise comptable donnant lieu à un rapport d'opinion fait l'objet d'une recherche de conflit d'intérêts avec les missions de commissariat aux comptes.

### *Procédure de maintien de la mission*

Toute mission de commissariat aux comptes fait l'objet d'un questionnaire et d'une procédure d'examen annuel de maintien de la mission.

Cette procédure comprend les actions suivantes :

- a. Identification des éventuelles difficultés de maintien.
- b. Mesures de sauvegarde, le cas échéant.
- c. Intervention de la revue indépendante en cas de difficulté ou du responsable de la ligne de service audit.
- d. En cas de difficulté non résolue, présentation de la situation au comité d'éthique et de déontologie.
- e. Formalisation de la décision.

## DÉMARCHE QUALITÉ DU GROUPE BM&A

**Au-delà du pôle audit qui bénéficie de dispositifs spécifiques, le contrôle qualité de BM&A s'inscrit dans une démarche d'ensemble, destinée à assurer la qualité de notre signature.**

### *Gestion des ressources humaines*

Les ressources humaines sont un élément déterminant de notre quête qualitative. La direction des ressources humaines, assurée par Charlotte Gauthé, DRH, a pour principal objectif de favoriser l'évolution professionnelle des collaborateurs du cabinet. La coordination avec les pôles est supervisée par Vincent Houles, associé membre du comité de direction, et Céline Claro, associée responsable RH pour le pôle audit.

- Dès le recrutement, des dossiers de candidatures sont établis au cours d'une procédure d'entretiens comprenant des questions techniques, comportementales et éthiques, complétée par des tests pratiques dans le cas des assistants et des chefs de mission.
- Le dispositif de planification des interventions assure l'affectation des ressources dans les meilleures conditions possibles et gère les décalages et conflits de missions, dans un souci d'optimisation et d'adéquation des équipes aux caractéristiques des missions.
- Les missions d'audit bénéficient, dans la mesure du possible, d'une planification anticipée et annuelle des équipes, dont le calendrier est actualisé au fur et à mesure des informations communiquées par les entreprises contrôlées.
- Le suivi des progressions individuelles est personnalisé et réalisé à travers le parrainage. L'évaluation formelle de la performance par mission et/ou par saison et la synthèse annuelle permettent de fixer l'évolution des responsabilités et des rémunérations, et d'ajuster le parcours de formation.

Tous les collaborateurs, techniques et administratifs, sont réunis deux fois par an pour débattre de l'ensemble des sujets intéressant la vie du cabinet.

### *Formation*

BM&A dispense des formations internes reposant sur les supports développés par sa filiale BM&A Conseil & Formation, organisme certifié Qualiopi pour ses actions de formation, qui concernent plus particulièrement les formations suivantes :

- formations généralistes pour chaque niveau hiérarchique,
- formations relatives aux référentiels comptables et à leurs évolutions,
- formations techniques portant sur un ou plusieurs thèmes spécifiques ou des points d'actualité techniques réunissant l'ensemble des acteurs, ou des groupes de niveau ou de spécialité.

D'autres formations sont assurées par des spécialistes extérieurs au cabinet, notamment dans les domaines des « soft skills » et des langues étrangères (anglais).

La programmation des formations des contrôleurs légaux fait l'objet d'un suivi centralisé par l'associé en charge de la qualité en coordination avec l'associé responsable du pôle audit. Cette programmation a pour objectif de s'assurer du maintien des connaissances théoriques, des compétences professionnelles et des valeurs des associés commissaires aux comptes, à un niveau suffisamment élevé en adéquation avec les mandats qui leur sont confiés et la réglementation en vigueur.

### *Groupes de place*

Afin de participer aux travaux de place des différents métiers exercés par les sociétés du Groupe, les associés et collaborateurs participent à différents groupes de travail.

Dans le domaine de l'audit légal, le cabinet s'est investi depuis de nombreuses années dans différentes commissions de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes : le Comité audit, le Comité comptable et le Comité exécutif du Département des entités d'intérêt public ainsi que la Commission évaluation et le Comité qualité pédagogique en charge de l'assurance qualité de l'offre de formation de la CNCC. Depuis 2018, le cabinet participe aux travaux du groupe de travail Audit numérique et depuis février 2021 aux groupes de travail en charge des sujets de Durabilité rattachés à la Commission numérique et Innovation. Par ailleurs, le cabinet est référencé auprès du PCAOB depuis 2004.

Dans le domaine de l'évaluation, BM&A est membre de l'Association Professionnelle d'Experts Indépendants (APEI) reconnue par l'AMF, conformément aux articles 263-1 et suivants de son règlement général. Le cabinet est également membre de la Société Française des Evalueurs (SFEV) et de l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC).

Le cabinet est également membre de l'Association Nationales des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion (DFCG), du CERC, de l'Association Française en Faveur de l'Institution Consulaire (AFFIC) et de l'association Droit & Commerce. Il est par ailleurs partenaire de l'Association des Directeurs de Comptabilité & de Gestion (APDC) et de l'association Middlenext et participe à des groupes de travail de l'Autorité des Normes Comptables (ANC). Il est également représenté au sein du conseil d'administration d'IMA France et du conseil d'administration de XBRL France.

Enfin, le cabinet est adhérent de l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Internes (IFACI), chapitre français de l'IIA (Institute of Internal Auditors) et de l'Association Française de l'Audit Informatique (AFAI), chapitre français de l'ISACA (Institute of Intend Auditors).

### *Expertise de justice*

Le cabinet dispose de trois experts judiciaires en la personne de Thierry Bellot, Danièle Batude et Marie-Cécile Moinier.

### *Doctrine et Normes*

Le département « Doctrine et Normes », formé d'auditeurs expérimentés et d'experts spécialisés, a pour principales attributions :

- la mise à jour de la méthodologie d'audit et des outils de travail,
- l'actualisation de la documentation professionnelle,
- le suivi et les réflexions relatives aux évolutions législatives, réglementaires et normatives des professions de commissaire aux comptes et d'expert-comptable,
- la diffusion en intranet de notes techniques et la contribution aux supports de formation,
- les consultations techniques.

Il comprend cinq professionnels, une associée en charge de la qualité et des normes d'audit, Marie-Cécile Moinier, et une associée en charge des normes comptables internationales, Loriane Rapinat. Elles sont assistées par une consultante expérimentée, diplômée d'expertise-comptable, une directrice exécutive et une senior manager.

## **PROCÉDURES QUALITÉ DES MISSIONS D'AUDIT DE BM&A**

**Notre procédure « commissariat aux comptes » comporte un volet dédié au contrôle qualité qui a pour objectif de vérifier, pour chaque mission :**

- la conformité avec la réglementation, les normes d'exercice professionnel et la doctrine,
- la conformité avec les procédures et méthodes d'audit élaborées par BM&A,
- la maîtrise de l'exposition au risque d'audit.

**Les principaux points de contrôles sont les suivants, faisant systématiquement l'objet d'une supervision :**

- formalisation des objectifs assignés à la mission au travers de la lettre de mission,
- conception de la mission consignée dans le plan de mission,
- programmes de travail (assertions d'audit),
- formalisation du jugement de l'auditeur à partir de ses constats et conclusions exposés dans ses notes de synthèse et feuilles de travail,
- partage des conclusions de l'auditeur avec l'audité.

**Cette supervision prend la forme d'une revue par les responsables hiérarchiques du dossier.**

### *Supervision par les responsables du dossier et modalités de délégation*

La délégation des travaux est effectuée de manière à obtenir une assurance raisonnable que ceux-ci sont exécutés correctement par des collaborateurs disposant des compétences professionnelles nécessaires.

Tous les travaux sont revus par le responsable hiérarchique qui formalise ses diligences.

Ainsi, l'intervention directe de l'échelon d'associé et/ou directeur de mission est requise à chaque étape qui présente une incidence sur le niveau de risque d'audit supporté par la signature du cabinet.

### *Revue indépendante*

Pour les entités d'intérêt public, la revue indépendante est obligatoire.

Pour les autres entités, la revue indépendante est optionnelle, sur décision de l'associé signataire ou du comité d'éthique et de déontologie.

La procédure de revue indépendante consiste à soumettre, tout au long de la mission, les points d'attention et les projets de rapport à la revue indépendante d'un commissaire aux comptes de BM&A, non signataire et ne faisant pas partie de l'équipe d'audit. La revue indépendante est formalisée par le questionnaire de revue indépendante.

### *Double signature*

Dans certains cas, BM&A peut opter pour la signature par deux associés des documents émis.

### *Rotation des associés principaux et des commissaires aux comptes inscrits*

La rotation des associés principaux des entités d'intérêt public et des entités faisant appel à la générosité du public, mise en œuvre en application de l'article L. 822-14 du code de commerce et du point 7 de l'article 17 du règlement européen 537/2014, est effectuée tous les six exercices, sans que cette durée ne puisse excéder 7 ans. Cette rotation est appliquée selon les mêmes termes à l'ensemble des filiales de l'entité concernée par la rotation, lorsqu'il y en a.

Cette rotation des associés signataires ne doit pas conduire, sauf exception, à ce que le nouveau signataire soit en charge de la mission uniquement pour la période de vacance de son prédécesseur, soit 3 ans. Il est prévu que le nouveau signataire soit en charge de la mission pour 6 exercices.

Ce dispositif est également mis en œuvre pour les associés en charge de la revue indépendante.

Depuis juin 2019, un système de rotation progressif touchant les commissaires aux comptes inscrits non signataires a été mis en place.

Le respect de cette règle est assuré par un suivi centralisé de l'ensemble des mandats concernés par le responsable qualité audit.

## CONTRÔLE QUALITÉ INDÉPENDANT

**Afin d’assurer une évaluation plus stricte de l’application des procédures qualité définies par le cabinet et de leur efficacité, BM&A a confié une mission de contrôle de la qualité de ses procédures et de ses mandats de commissariat aux comptes, à trois cabinets d’audit réunissant des professionnels ayant exercé ou exerçant des fonctions de contrôle qualité dans les instances professionnelles.**

Les contrôleurs ainsi que le cabinet dont ils sont issus sont inscrits comme commissaires aux comptes et donc soumis aux règles de déontologie et de secret professionnel de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, chaque contrôleur signe une attestation d’indépendance et de confidentialité comportant la liste des entités figurant dans le périmètre du contrôle.

Ces contrôles, réalisés à la fin de chaque exercice, soit en règle générale entre octobre et décembre, consistent à vérifier :

- l’application des règles d’indépendance,
- la conformité des dossiers avec la méthodologie et les outils BM&A,
- la conformité des procédures d’audit mises en œuvre avec les normes d’exercice professionnel,
- la cohérence de l’opinion avec les constats effectués.

Ces contrôles sont opérés sur les principales sociétés à risque ainsi que sur les EIP et intègre une revue de la conformité de nos procédures aux dispositifs législatif et réglementaire selon une approche par les risques.

## CONTRÔLE QUALITÉ H2A

En septembre 2020, BM&A Audit a fait l’objet d’un quatrième contrôle périodique triennal de ses activités de commissariat aux comptes conduit par le H3C, Haut Conseil du Commissariat aux Comptes, devenu la H2A, Haute Autorité de l’Audit en janvier 2024, en application de l’article R. 821-26 du code de commerce. Ce contrôle a porté sur le suivi des points d’amélioration identifiés au cours du précédent contrôle, l’organisation et les procédures du cabinet ainsi que sur un mandat EIP, un mandat non EIP et un mandat ALPE exercés au titre de l’exercice clos en 2019. Le rapport définitif nous a été communiqué en date du 22 avril 2022.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2023, le cabinet a reçu le rapport définitif relatif à un contrôle par entretien sur le suivi des recommandations effectué en novembre 2022. Ce contrôle portait sur le suivi de mandats pour lesquels « *des actions correctrices appropriées, accompagnées et suivies par les responsables qualité, ont été mises en œuvre* ». Concernant les procédures, le sujet de l’archivage qui restait ouvert a fait l’objet d’actions correctrices en 2023.

**Pour accéder au rapport annuel d’activités de la H2A, comprenant les modalités de contrôle, et les enseignements qu’il en tire sur l’ensemble des cabinets :**

[www.h2a-france.org](http://www.h2a-france.org).

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

*« Les thématiques sociales, environnementales, de droits de l’Homme et de lutte contre la corruption sont au cœur de nos valeurs et de la politique RSE de BM&A. »*

Le Groupe BM&A s’est engagé de longue date dans des actions volontaristes dans le domaine du développement durable et met en œuvre des actions dans le domaine du recyclage des consommables, du matériel informatique et du mobilier de bureau en faisant appel à des ESAT tel qu’ECODAIR. En 2024, le cabinet a poursuivi ses actions de recyclage de matériel informatique et de ses déchets de bureau. De même le cabinet est attentif à utiliser des ressources issues du commerce équitable.

Depuis 3 ans, le cabinet parraine des artistes en début de carrière par la commande d’œuvres d’art. Depuis 2015, le cabinet mène des actions dans le domaine du mécénat de compétences avec Réseau Entreprendre. D’une manière générale, les collaborateurs sont invités à proposer des initiatives qui leur tiennent à cœur comme la participation à des courses solidaires ou à des actions de collecte.

Le Groupe BM&A est officiellement membre de l’organisation internationale du Global Compact des Nations Unies depuis le 17 mai 2017. Par cette adhésion, BM&A montre sa détermination à prendre sa part de responsabilité au niveau mondial en soutenant dix grands principes autour de la défense des droits de l’Homme, le respect des normes internationales du travail et de l’environnement et la lutte contre la corruption.

En 2022, le cabinet a réalisé son propre bilan carbone et lancé un projet de compensation carbone de ses émissions de gaz à effet de serre. En 2025, le cabinet actualisera son bilan carbone en vue de l’établissement d’un plan de transition.

Accrédité depuis 2016 par le COFRAC pour auditer les indicateurs sociaux et environnementaux (données RSE) communiqués par les sociétés dans leur rapport de gestion en application de l’article 225 du Grenelle de l’environnement (vérification des déclarations de performance extra-financière), BM&A a obtenu l’accréditation de la transition de ces activités de vérification sous la norme 17029 en juillet 2023 (accréditation COFRAC Inspection n°3-1873, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

Par ailleurs le 9 septembre 2021, BM&A avait obtenu la recevabilité de sa demande d’accréditation dans le cadre de la vérification des objectifs sociaux et environnementaux des sociétés à mission. Fin juillet 2023, le cabinet a obtenu son accréditation définitive.

Ces accréditations confirment la reconnaissance des compétences du cabinet en matière de RSE en tant qu’organisme tiers indépendant (OTI). Ces accréditations marquent également la volonté du cabinet de s’investir dans ce domaine.

En 2024, le cabinet a poursuivi son investissement dans les réglementations européennes Taxonomie et CSRD, a accompagné ses clients dans l’appropriation de ces reportings et a initié la vérification de plusieurs rapports de durabilité avec la 1<sup>ère</sup> vague d’entreprises soumises à la publication d’un rapport de durabilité.

Le cabinet a préparé l’ensemble de ses métiers à mettre leurs expertises au service des entreprises tenues de produire ce reporting. Le cabinet a formé plusieurs associés et collaborateurs au visa durabilité et suis de près l’actualité de la réforme de la CSRD.

## 3

## PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES BM&A AUDIT

### BM&A AUDIT<sup>(1)</sup>

BM&A Audit, auparavant sous la forme d'une société anonyme au capital social de 1 200 000 €, est depuis le 29 juin 2015 une société par actions simplifiée.

Détenue à 99,99 % par BM&A Partners, les parts restantes de BM&A détenues par 18 associés commissaires aux comptes de BM&A Partners représentent 94,74 % des droits de vote.

Sa gestion opérationnelle est supervisée par un comité exécutif composé d'Eric Seyvos, président de BM&A, Alexis Thura, président de BM&A Rhône-Alpes, Marie-Cécile Moinier, responsable qualité et les associés et directeurs exécutifs dont l'activité principale est l'audit, qui se réunit 1 à 2 fois par trimestre. Par ailleurs, un comité de pilotage, composé des associés, directeurs exécutifs et senior managers en lien avec les sujets traités, se réunit une à deux fois par mois.

Le comité exécutif assure le suivi du plan d'actions stratégique et des projets de développement. Le comité de pilotage est en charge du suivi de l'activité au quotidien, du planning et de la mise en œuvre du plan d'actions.

Au 31 décembre 2024, l'activité de la société BM&A Audit se traduit par un chiffre d'affaires de 13,65 millions d'euros qui se décompose comme suit :

- 1,97 million d'euros correspond au chiffre d'affaires issu du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'entreprises dont la société mère est une entité d'intérêt public ;
- 9,03 millions d'euros correspondent au chiffre d'affaires issu du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'autres entités ;
- 0,74 million d'euros correspond au chiffre d'affaires provenant de services autres que de contrôle légal des comptes autorisés fournis à des entités qui sont contrôlées par BM&A Audit ;
- 1,90 million d'euros correspond au chiffre d'affaires provenant de services autres que l'audit légal.

Par ailleurs le chiffre d'affaires total réalisé par les cabinets d'audit du réseau BM&A provenant du contrôle légal d'états financiers annuels ou consolidés s'élève à 0,63 M€<sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> BM&A Audit désigne dans la suite du document la structure juridique BM&A

<sup>(2)</sup> BM&A Rhône Alpes dont le capital social s'élève à 100 000 €.

## LISTE DES MANDATS D'ENTITÉS D'INTÉRÊT PUBLIC ET PRINCIPAUX AUTRES MANDATS

En 2024, parmi les 470 mandats détenus, BM&A Audit a effectué une mission de contrôle légal des comptes pour les entités suivantes :

### ENTITÉS COTÉES SUR LE MARCHÉ EURONEXT PARIS

Neurones, compartiment A  
 Trigano, compartiment A  
 Verallia, compartiment A  
 ABC Arbitrage, compartiment B  
 Derichebourg, compartiment B  
 Immobilière Dassault, compartiment B\*  
 Parrot, compartiment B  
 Waga Energy, compartiment B  
 Abeo, compartiment C  
 Catana Group, compartiment C  
 EEM, compartiment C  
 Haulotte, compartiment C

### MUTUELLES

MACD  
 MCLR

### AUTRES ENTITÉS COTÉES

1000mercis, Euronext Growth  
 Actia Group, Euronext Growth\*\*  
 Ecomiam, Euronext Growth  
 Icape Holding, Euronext Growth  
 Neovacs, Euronext Growth  
 Obiz, Euronext Growth  
 Pacte Novation, Euronext Access  
 Precia Molen, Euronext Growth\*\*  
 Rougier, Euronext Growth  
 Vaziva, Euronext Growth

### SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT

Loisirs Finance

\* Désignation au cours de l'exercice 2024, audit non encore réalisé au 31 décembre 2024

\*\* Passage sur Euronext Growth en 2023

## BM&A EXERCE ÉGALEMENT DIFFÉRENTS MANDATS DANS DES START-UP ET DES SCALE-UP

### À TITRE D'ILLUSTRATION

Agicap  
 AlpinovX  
 Brenus  
 Callyope  
 Colonies  
 CosmoTech SAS  
 Elyse Energy  
 Eranova  
 HawkCell  
 Healshape  
 Heliup Solar  
 Inject Power  
 Mablink

Mag4health  
 Mag REEsource  
 Mecaware  
 Mexbrain  
 Quobly  
 Recyc'elit  
 Renaissance Fusion  
 Revcoo  
 Rosi  
 Scintil Photonics  
 Stellaria  
 Verkor  
 Vulkam

**BM&A EXERCE PAR AILLEURS DIFFÉRENTS MANDATS DANS DES ETI, DES PME, DES ENTITÉS DU SECTEUR PUBLIC, DES FONDS D'INVESTISSEMENTS ET DES ASSOCIATIONS.**

**À TITRE D'ILLUSTRATION**

Actinium Partners  
Agatha  
Alderan : Activimmo, Alderan, Invad, Kashyk, Ojirel, Organa IV, SCPI Comète, Vadora, Vadora II, Village Hôtels des Caraïbes  
BRGM - Bureau de Recherche Géologique et Minière Géologique et Minière (EPIC et filiales BRGM SA, BRGM Explore et Iris Instruments)  
Bubendorff  
Cesap  
Charles & Alice  
Cogifrance  
Corelia  
CPCU  
Doris Engineering  
Echosens  
Eduservices  
E.Leclerc : Diverses structures coopératives nationales dont ACDLec, Galec, L-Commerce, Unilec, L-Telecom, Siplec...  
Fédération Française d'Equitation  
GL Altesse  
Groupe Blandin  
Groupe Saegus  
Groupe SBM  
Groupe Star Services  
Honotel  
Huttopia  
IFRI  
Martin Belaysoud  
Massilly  
Mobiwire  
naTran (ex GRTgaz )  
ONF Participations  
P3G Groupe (ex Alpagroup)  
Réal  
Spherea  
Stade Français Paris  
Technoflex  
Top Chrono  
Unigrains

**BM&A EXERCE EGALEMENT DIFFÉRENTS MANDATS D'AUDITEUR DURABILITE**

Abeo  
EPC Groupe  
Equasens  
Haulotte  
Neurones  
Verallia

## 4

## DÉCLARATIONS RELATIVES AU CONTROLE DE LA QUALITÉ, A L'INDÉPENDANCE ET A LA FORMATION

Nous confirmons que les pratiques d'indépendance mises en place au sein du cabinet ont fait l'objet d'une vérification interne.

De même, le système interne de contrôle de la qualité décrit ci-dessus est bien conçu et fonctionne de manière efficace. Nous avons intégré dans notre plan d'amélioration les recommandations du H3C, devenu H2A.

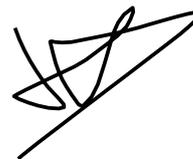
Le programme de formation continue des auditeurs légaux fait l'objet d'un suivi de façon à prendre en compte les responsabilités qui sont confiées aux associés signataires et à apporter les mesures correctrices en cas de non-respect des prescriptions du code de commerce.

Fait à Paris, le 30 avril 2025



**Erwan Lirin**

*Président du Groupe BM&A*



**Eric Seyvos**

*Directeur Général du Groupe BM&A  
Président de BM&A Audit*



**BMA**  
**&A**

11 rue de Laborde • 75008 Paris  
+33(0)1 40 08 99 50 • [www.bma-groupe.com](http://www.bma-groupe.com)

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes  
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes  
attachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 €  
RCS Paris 348 461 443

 Conseil et support  
opérationnels

 Audit

 Conseil financier

 Maîtrise des risques  
Et Compliance

